Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

Sous-préfecture du Havre
Service des Étrangers

Bureau du Séjour et de l'Asile

Le Havre, document mis à jour le 25 avril 2019

DECLARATION DE PERTE

pour un titre de séjour

DÉCLARANT :

NOM : ..... (pour les femmes, écrire le nom de jeune fille)

Épouse ou veuve : ..... (nom et prénoms du mari)

Prénoms : ..... (dans l'ordre de l'état civil)

Date de naissance : ..... Lieu : .....

Domicile habituel : .....

.....

CARACTÉRISTIQUES DU OU DES DOCUMENTS :

. carte de séjour . récépissé . titre de voyage (rayez les mentions inutiles)

N° ..... valable du ..... au .....

Délivré(e) le ..... par .....

ELÉMENTS SUR LA DISPARITION DU OU DES DOCUMENTS :

Date et lieu .....
Circonstances .....
.....

Je reconnais avoir pris connaissance de l'article 441 – 7 du Nouveau Code Pénal, punissant de 15 000 € d'amende et d'un an d'emprisonnement les auteurs des fausses déclarations.

Fait à le

Signature du (de la) déclarant(e)